



CYBERSÉCURITÉ



SENSIBILISATION

CYBER'Sensib PROTÉGER ET SÉCURISER LES DONNÉES DE MON OFFICE



DURÉE : 2 heures

COÛT DE LA PRESTATION :
600€ TTC soit 500€ HT par office.

PUBLIC CONCERNÉ :
Notaires, collaborateurs de notaires.
8 offices participants maximum.

PRÉREQUIS :
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette session de sensibilisation.

MOYENS TECHNIQUES :
Cours dispensé par visioconférence.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

MÉTHODES D'ÉVALUATION :
Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen de quizz.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :
Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/>
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la session de sensibilisation. Une inscription est faite pour l'ensemble des participants. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la session de sensibilisation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la session accompagnée de la convention de sensibilisation qui sera à nous retourner signée. A l'issue de la session de sensibilisation, un certificat de réalisation sera envoyé pour l'ensemble de l'office. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

OBJECTIFS :

À l'issue de la session de sensibilisation, le participant sera capable de :

- ✓ Reconnaître une tentative d'attaque pour l'éviter.
- ✓ Mettre en place les bons réflexes et gestes au quotidien.
- ✓ Pérenniser une bonne hygiène informatique au sein de l'office.

PÉDAGOGIE : Équipe cybersécurité ADNOV et/ou intervenant spécialisé externe.

PROGRAMME

RISQUES ET ENJEUX DE LA SECURITE INFORMATIQUE

- Introduction sur les attaques les plus répandues dans le notariat
- Les offices, une cible de choix pour les pirates
- Retour sur un scénario d'attaque : déroulé et comment éviter l'attaque

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- La sécurité du poste informatique
- Les transferts de documents
- Bonnes pratiques simples à mettre en place, pour tous, de retour à l'office

GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : organismeformation@adnov.fr

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

LES PLUS :

- En visioconférence : pour offrir de la souplesse et vous faire gagner du temps
- Nombre de participants limité pour favoriser la qualité des échanges